

B 778-116-988 (72 B54)

- A 524

**JEAN-MICHEL TANNET**

EXPERT COMPTABLE DIPLOME PAR L'ETAT  
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE  
DES EXPERTS COMPTABLES DE LA REGION PARISIENNE

COMMISSAIRE AUX COMPTES  
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE  
DE PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS**

**SUR LES APPORTS EFFECTUES PAR**

**LA SOCIETE KLEIN S.A.R.L**

**A**

**LA SOCIETE F.I.A S.A**

**SOCIETE FIA S.A**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS  
SUR LES APPORTS EFFECTUES PAR LA SOCIETE  
KLEIN SARL**

-----

En exécution de la mission qui m'a été confiée par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Rodez, en date du 14 mars 1995, je vous présente mon rapport sur l'appréciation de la valeur des apports devant être effectués par la société KLEIN SARL dans le cadre de la fusion de cette société avec la société F.I.A S.A.

**1° ) EXPOSE SUR L'OPERATION PROJETEE.**

**- SOCIETES CONCERNEES**

La société F.I.A est une société anonyme au capital de 506.000 frs divisé en 506 actions de 1.000 frs chacune, dont le siège social est situé à RODEZ, 12000, boulevard Paul Ramadier.

Son objet social est notamment le négoce en gros et au détail de fournitures générales pour l'automobile.

La société KLEIN est une société à responsabilité limitée au capital de 50.000 frs, divisé en 500 parts de 100 frs, dont le siège social est situé 51 Route d'Espalion, 12850, ONET LE CHATEAU.

Son objet social est notamment achat, vente, transformation, réparation de tous produits pour l'automobile.

**- BUT DE L'OPERATION.**

La société F.I.A est propriétaire de 100% des parts de la société KLEIN.

Ces deux sociétés appartiennent au même groupe de sociétés dont le contrôle ultime est exercé par la société AUTODISTRIBUTION SA.

*mu*

Dans le cadre d'une restructuration des sociétés sur le département de l'Aveyron, il a été décidé l'absorption de la Société KLEIN par la Société F.I.A.

Ceci permettra de rationaliser et réduire les coûts de gestion administrative, commerciale et financière et de réaliser une économie au niveau des coûts de fonctionnement.

### **- PROPRIETE ET JOUISSANCE.**

La société F.I.A aura la propriété et, à ce titre la jouissance des biens et droits apportés à compter du 1er janvier 1995.

Toutefois, les apports ne seront définitifs qu'après l'approbation de l'opération par votre assemblée générale extraordinaire. Toutes les opérations effectuées du 1er janvier jusqu'à la date définitive de la fusion seront réputées faites pour le compte de la société absorbante.

### **2 \* ) DESCRIPTION ET EVALUATION DES APPORTS.**

Les apports sont constitués par :

- le Fonds de Commerce pour frs	419.687
- les éléments corporels pour frs	189.874
- les valeurs d'exploitation pour frs	1.193.754
- les valeurs réalisables et disponibles pour frs	866.618
- les charges constatées d'avance pour frs	29.727
<b>Total de l'actif apporté</b>	<b>2.699.660</b>
<b>Total du passif pris en charge</b>	<b>2.694.660</b>
<b>Valeur nette des biens apportés frs</b>	<b><u>5.000</u></b>

Les détails par grand poste figurent en annexe du présent rapport.

Les biens ont été repris à leur valeur nette comptable, à l'exception d'un véhicule FIAT FIORINO complètement amorti et évalué à 5.000 frs.

Les passifs ont été repris pour leur valeur nette au bilan.

Ces évaluations n'appellent pas de ma part de remarque particulière.

### **3 ° ) VERIFICATIONS EFFECTUEES.**

J'ai effectué les diligences que j'ai estimé nécessaires selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes pour vérifier la réalité des actifs apportés et des passifs pris en charge.

Je me suis assuré qu'aucun évènement de nature à modifier la valeur de l'apport n'était intervenu jusqu'à cette date.

### **4 ° ) CONCLUSION.**

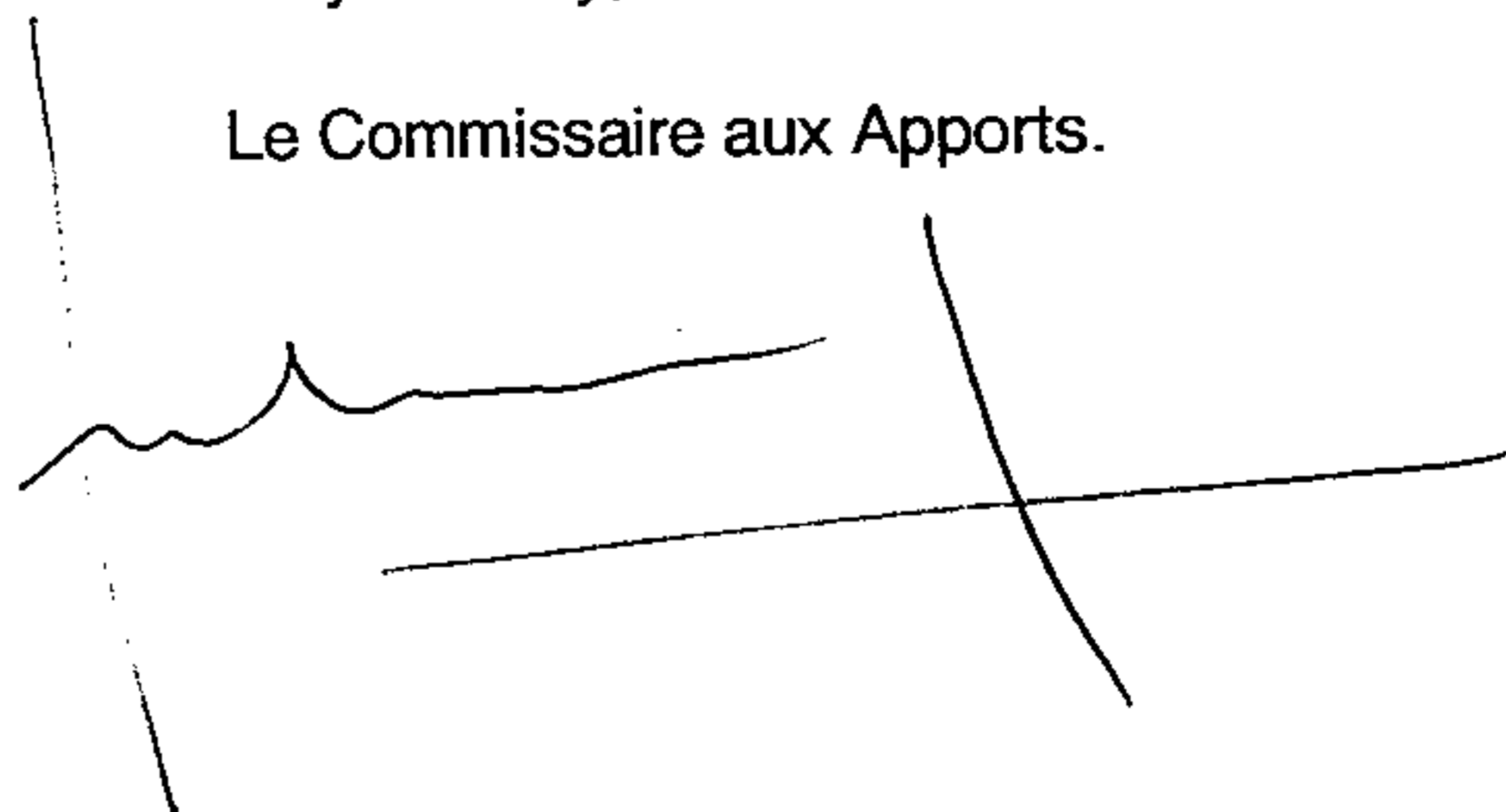
Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur globale des apports décrits ci-dessus, dont le total s'élève à 5.000 Frs.

Cet apport qui n'entraînera pas d'augmentation de capital va dégager un mali de fusion dans la société absorbante de :

- valeur des apports frs	5.000
- valeur des titres dans la société absorbante frs	(50.000)
	-----
<b>MALI DE FUSION</b>	<b>45.000</b>

Claye Souilly, le 12 mai 1995,

Le Commissaire aux Apports.



A N N E X E 1

Détail de l'actif apporté

INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE

Cordon Bosch L3	176 F
VGM STAT CHARGE	1.037 F
VGM deecteur Electrique	128 F
Atelier diesel pour injecteurs	917 F
Atelier diesel interr	186 F
2 Ateliers diesel	3.410 F
Transpalette	177 F
Atelier et magasin gainé	16.756 F
Tiroirs	pour mémoire
Fournitures atelier	12.853 F
Appareil programmation	5.431 F
KTS 300 Pocket Diac/Module PGG	16.389 F
	-----
	57.460 F

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Matériel de bureau et informatique

Modem SAT BOSCH	Pour mémoire
Système ICL	Pour mémoire
Mobilier de bureau	Pour mémoire
Télécopieur Nashua	619 F
Caisse enregistreuse JAPY	176 F
Matériel Layrolle	2.230 F
Etagères Sodem	512 F
Provost	543 F
Chaises et tables Quercy	1.018 F
Tablettes Sodem	303 F
Bacs bureau	280 F
Photocopieur Canon NP 1550	11.116 F
	-----
	16.797 F

Matériel de transport

1 Fiat Fiorino	5.000 F
1 Peugeot 205 XAD	390 F
	-----
	5.390 F

Matériel divers

Bosch service	1.382 F
CRM véhicules toutes marques	841 F
Garantie Nat.	257 F
Electr. auto	420 F
Electron. auto	420 F
Allumage carburation	420 F
Inject. essence	420 F
Inject. diesel	420 F
Panneau rouge (enseigne)	713 F

*MV*

Panneau Bosch Service	3.746 F
Panneaux CRM	1.139 F
Panneaux garantie nationale	348 F
Panneaux Bosch	1005 F
Peinture façade	17.955 F
Bois magasin banque	Pour mémoire
Agencet route d'Espalion	66.273 F
Mezy compt	2.931 F
Fabrication compt	494 F
Electricité façade	1.040 F
Panneaux isolants	970 F
Electricité Faudon	794 F
Murs de clôture	2.460 F
Enseignes lumineuses	3.687 F
Tablettes Sodem	2.092 F
	-----
	110.227 F

TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES..... 127.415 F

CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Clients HP	493.977 F
Clients vte biens ou serv.	100.068 F
Clients douteux	4.012 F
Clients factures à établir	78.805 F
	-----
	676.862 F
Provision pour créances	- 2.186 F
	-----
TOTAL	674.676 F

AUTRES CREANCES

- Impôt sur les sociétés	43.500 F
- TVA sur immobilisations	3.103 F
- TVA sur biens et serv.	20.092 F
- TVA sur factures non.	4.155 F
- TVA sur factures à établir	14.658 F
- Etat produits à recevoir	71.637 F
	-----
	157.145 F

DISPONIBILITES

- Banque Populaire TA	25.835 F
- Chèques Postaux	6.242 F
- Caisse	2.720 F
	-----
	34.797 F

A N N E X E 2

Détail du passif apporté

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES

Compte courant FIA 1.529.056 F

DETTES FOURNISSEURS

Factures à recevoir HP	13.777 F
Factures à recevoir	26.495 F
Fournisseurs HP	420.368 F
Fournisseurs AD	38.199 F
Fournisseurs Filiales cons.	214.043 F
	-----
	712.882 F

DETTES FISCALES ET SOCIALES

Provis/congés payés	136.226 F
Sécurité sociale	65.868 F
Cotisations IRCRA	14.496 F
Cotisations IRSCAC	18.426 F
Assedic	12.917 F
Provisions charges congés payé	58.577 F
TVA à payer	99.770 F
Etat charges à payer	46.442 F
	-----
	452.722 F